

## Facturation Cantine et Garderie

Beaucoup de parents en faisaient la demande depuis un certain temps, c'est aujourd'hui chose faite : les services du restaurant scolaire et de la garderie sont facturés au mois, et le système des tickets est abandonné.

Les parents qui en ont exprimé le souhait recevront un mail pour leur signifier qu'une facture est à disposition. Il suffira de se connecter sur le **site officiel du Village** à l'onglet « **mairie** » puis sous-onglet « **école** ». La première connexion nécessitera la **création d'un compte** avec votre **adresse mail** et un **mot de passe**, puis vous pourrez consulter et/ou imprimer votre facture et payer en ligne.

Vous aurez **15 jours** pour effectuer le paiement. Passé ce délai, vous ne pourrez plus régler en ligne mais vous devrez le faire auprès de la Trésorerie de Mormoiron.

Concernant les parents « non connectés », les règlements par chèques ou espèces s'effectueront **avant la date d'échéance de la facture à la bibliothèque**.

Rien ne change concernant les inscriptions ou annulations occasionnelles. Vous devez toujours remplir un bulletin la veille avant midi.

Nous espérons que cette nouvelle façon de fonctionner vous apportera toute satisfaction.

En cas d'incompréhensions ou de demandes supplémentaires d'informations, n'hésitez pas à venir nous retrouver à la bibliothèque.